

NE PAS PUBLIER AVANT
10H00 LE 15 OCTOBRE 1973

VÉRIFIER AU MOMENT DU DISCOURS



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

NOTES POUR UN DISCOURS DU
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES
EXTÉRIEURES, M. MITCHELL SHARP,
À UNE RÉUNION DE L'INSTITUTE OF
NEWSPAPER CONTROLLERS AND FINANCE
OFFICERS À TORONTO LE 15 OCTOBRE 1973

"LE CANADA ET LA COMMUNAUTÉ ATLANTIQUE"

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Peu après la seconde guerre mondiale, Walter Lippmann écrivait que l'Océan Atlantique unissait les Amériques et l'Europe occidentale "en un système stratégique, économique et culturel commun". Bien que cette proposition demeure fondamentalement inchangée, la Communauté atlantique a subi d'importants changements depuis lors.

La détente en Europe a atteint un stade avancé et fait contraste avec le tragique conflit du Moyen-Orient. La structure des relations entre les superpuissances a pris une nouvelle forme, et de nouveaux centres de pouvoir ont surgi au Japon et en Chine. Entremêlée à ces changements, la construction d'une Communauté européenne de plus en plus intégrée et dynamique a eu des incidences autant politiques qu'économiques sur le Canada, comme sur les Etats-Unis.

C'est donc à un moment opportun, ce printemps-ci, que M. Kissinger a fait part de l'initiative américaine concernant l'Année de l'Europe.

Ma première réaction à la suite de ce discours a été favorable, mais prudente. Nous y avons vu un effort sérieux et constructif en vue d'un réexamen en commun des rapports entre pays de l'Atlantique à la lumière des nouveaux problèmes auxquels faisaient face les Etats-Unis et leurs alliés. Nous l'avons aussi interprété comme une réaffirmation importante d'une politique étrangère américaine de non-repli.

Mais, comme je l'ai précisé, notre réaction a été nuancée de prudence. Il n'apparaissait pas clairement en effet, et c'est là une des raisons de notre réserve, que l'on tiendrait compte ou non des intérêts canadiens et si oui, de quelle manière.

Il fut fait mention du Canada, mais presque en passant. D'ailleurs, comment le Japon entrerait-il dans une formulation qui semblait avoir des incidences sur les intérêts de l'ensemble des démocraties industrialisées? Etait-ce au moyen d'un système tripolaire? M. Kissinger avait identifié trois principaux centres de puissance dans le monde non communiste: les Etats-Unis, l'Europe et le Japon. Sans prétendre devenir un quatrième pôle de puissance, nous croyons avoir un rôle particulier à jouer. Nous sommes soucieux de ne pas nous laisser entraîner dans l'orbite de l'un des grands centres de pouvoir.

Dans mes voyages en dehors du Canada, j'ai quelquefois décelé l'impression selon laquelle le Canada tomberait naturellement et inévitablement dans l'orbite des Etats-Unis. C'est peut-être chose compréhensible mais inacceptable pour les Canadiens. Cela répugne à notre conception du Canada et d'un monde interdépendant. Cela va à l'encontre des efforts que nous avons déployés dans l'après-guerre pour édifier un système mondial de commerce ouvert et libéral. Cela est contraire aussi à la politique fondamentale du Gouvernement du Canada d'entretenir des relations distinctes et harmonieuses avec les Etats-Unis.

L'Amérique du Nord n'est pas un ensemble monolithique, ni économiquement ni politiquement. Je pense, d'ailleurs, qu'il ne serait dans l'intérêt d'aucune des parties en cause de traiter avec un seul et unique colosse nord-américain.

Les relations du Canada avec l'Europe diffèrent des relations des Etats-Unis avec l'Europe. Dans notre cas, il entre en jeu des éléments politiques, économiques, culturels et linguistiques particuliers. Elles sont plus importantes pour nous que ne le sont pour les Américains les relations des Etats-Unis avec l'Europe. Quarante-deux^{*} pour cent de nos immigrants continuent de venir du continent européen. Notre population est composée de nombreux groupes ethniques distincts, dont beaucoup sont d'origine européenne. Ces éléments n'ont pas été fondus dans quelque espèce de creuset national. Ces groupes conservent et chérissent leurs liens avec l'Europe, autant qu'ils apprécient leur nationalité canadienne. La sécurité du Canada et celle de l'Europe sont indivisibles.

Nos exportations vers le continent européen représentent 2.8 pour cent^{*} de notre produit national brut, tandis que les exportations des Etats-Unis vers l'Europe représentent 1.3 pour cent du PNB américain. Les pays de la CEE sont notre partenaire commercial le plus important après les Etats-Unis.

La prudence avec laquelle nous avons accueilli l'Année de l'Europe est dictée par une seconde raison. Une déclaration, voire un ensemble de déclarations ne risquent-ils pas d'être considérés éventuellement comme remplaçant le dur travail qui doit être accompli dans de nombreux forums pour trouver des solutions aux problèmes de fond auxquels fait face la Communauté transatlantique sur les plans politique, militaire et économique? Voilà qui constituait à mon avis un motif de préoccupation. En outre, du point de vue canadien, nous ne voudrions pas qu'une déclaration nous détourne, ou détourne les Européens de l'objectif des bonnes relations à long terme que nous recherchons dans le cadre de la CEE élargie.

Troisièmement, nous ne voudrions pas que les négociations en cours entre la Communauté et les Etats-Unis empêchent d'une manière quelconque l'OTAN de jouer son rôle d'instrument diplomatique pour le renforcement de la solidarité fondamentale des nations atlantiques. Sans empiéter sur les fonctions des assemblées universelles et régionales existantes dans le domaine des négociations économiques, l'OTAN exerce une autre tâche aux termes de l'Article 2: soit d'éviter les conflits sérieux et le désordre entre les politiques économiques des Etats membres.

Nous devrions aborder les questions tout aussi importantes de l'inflation galopante, des déficits croissants causés par les dépenses effectuées au titre de l'énergie et de la défense, et des tendances capricieuses de la finance mondiale.

Vous comprendrez que j'avais présentes à l'esprit des questions de ce genre lors de ma première rencontre avec le nouveau Secrétaire d'Etat, M. Kissinger. Cette rencontre fut des plus cordiales et des plus satisfaisantes même si nous n'avons pas eu l'occasion d'entamer une discussion détaillée. M. Kissinger a exprimé son intérêt fondé pour la perspective du Canada à l'égard de bon nombre de ces questions et d'autres questions d'ordre bilatéral. Je crois que les deux gouvernements envisagent du même oeil l'évolution des relations atlantiques dans le cadre d'organisations multilatérales appropriées comme l'OTAN et l'OCDE.

* chiffres de 1972

Bien que nos vues se rejoignent en plusieurs points, vous comprendrez que l'optique canadienne concernant les relations atlantiques n'est manifestement pas toujours la même que l'optique américaine, notamment en ce qui concerne la Conférence sur la sécurité en Europe, le développement des relations avec la Communauté élargie et les politiques commerciales et monétaires.

On accuse souvent le Canada d'être, entre autres choses, un pays réservé. Bien qu'il puisse y avoir une part de vérité dans cette accusation, je crois qu'elle devient exagérée lorsqu'on en fait l'élément dominant du caractère national. Toutefois, nous ne pouvons nous permettre de récher par timidité pas plus que par outrecuidance sur le plan international. Nous croyons fermement que notre position sur ces questions, qui ont des répercussions vitales sur les intérêts actuels et futurs du Canada, devrait être bien comprise de tous plutôt qu'oubliée faute d'avoir été entendue. J'aurai l'occasion de discuter ces questions de façon plus détaillée avec M. Kissinger et Christopher Soames dans un avenir très rapproché.

Monsieur le Président, mesdames et messieurs, on a tendance à affirmer que j'exprime "l'opinion canadienne" lorsque je traite de questions qui revêtent une importance considérable pour nous tous. Il va de soi que cette affirmation est souvent à la fois prétentieuse et inexacte. Je le vrais plutôt exprimer "l'opinion du gouvernement du Canada". Comme tous le savent ici, les opinions exprimées par le gouvernement ne sont pas toujours partagées unanimement par tous les Canadiens. Les journaux, notamment, semblent avoir leur propre point de vue. Même si, comme vous avez pu le constater au cours des années, le gouvernement ne louange pas toujours ce rôle de la presse comme il le devrait, il n'en reconnaît pas moins l'utilité des journalistes.

Je crois que nous devrions faire nôtre ces remarques de Thomas Jefferson:

"Le fondement de nos gouvernements étant l'opinion du peuple, nous devrions d'abord nous efforcer de maintenir le droit à cette opinion et si j'avais à choisir entre un gouvernement sans presse et une presse sans gouvernement, je n'hésiterais pas un seul instant à opter pour la dernière de ces deux possibilités".